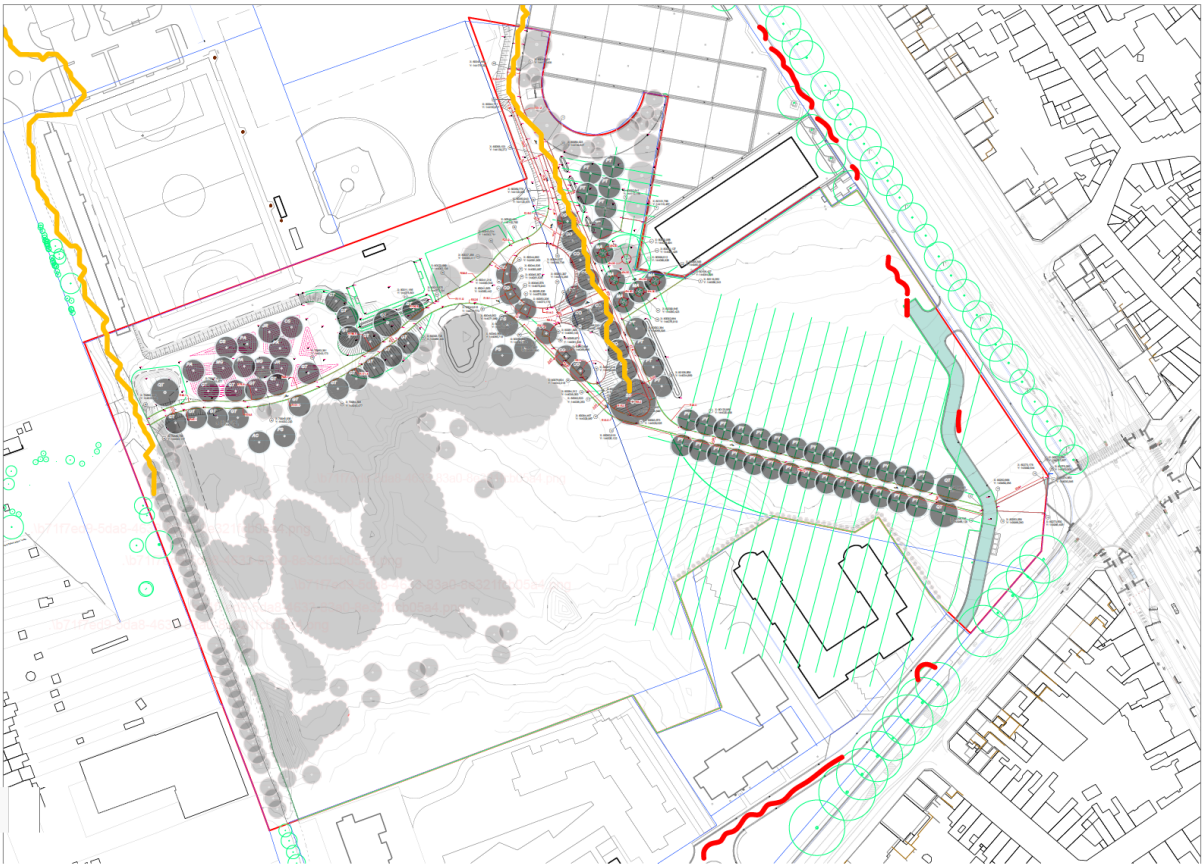
Axe de ruissellement concentré et infiltration

Deux axes de ruissellement sont identifiés sur le périmètre de projet :

- le long de la rue des Bergers
- depuis le centre de la plaine vers la voirie longeant le parking



Implantation du projet et axes et ruissellement

<u>Le long de la rue des Bergers</u>

Peu d'interventions à cet endroit ; le plateau surélevé qui traverse la rue des Bergers n'est pas en conflit avec l'axe de ruissellement identifié.

<u>Depuis le centre de la plaine</u>

Outre l'infiltration des eaux dans les parties non imperméabilisées, le projet prévoit et identifie un tamponnement des eaux possible :

- dans le décaissement naturel du terrain à l'Ouest des aires de jeux
- dans le réseau de noues prévues
- dans les fosses de plantations des arbres

En contrebas du talus on retravaille le terrain de manière à ce que les eaux ruissellent naturellement vers le réseau de noues mis en place. Les fosses de plantations des arbres permettront également une infiltration des eaux.

Le profil des chemins induit un écoulement des eaux vers les parties non imperméabilisées aux abords. En cas de pluies plus abondantes, le réseau de noues permettra un tamponnement avant rejet des eaux dans le réseau.

Ces solutions de tamponnement répondent à la caractérisation des sols de la plaine mise en lumière par l'étude d'infiltration réalisée par INISMA, qui caractérisent les sols comme ayant une perméabilité variable, de très faible à élevée.